



Accueil Migrants Grésivaudan

La LETTRE de DÉCEMBRE 2022

Notre collecte **Aidez-nous à héberger dignement des personnes migrantes** menée en octobre avec la fondation **Les Petites Pierres** a atteint son objectif en deux semaines. **Grand merci chaleureux à vous tous, donateurs 2022**, dont la générosité permet et permettra qu'AMG réalise son projet. Actuellement, AMG accueille et accompagne 40 personnes.

Chers adhérents, chers amis,

Il y a notre joie de partager d'heureuses nouvelles de chez nos hébergés ou d'anciens hébergés, le plaisir aussi de vous informer de l'accueil de deux familles ukrainiennes dans un nouvel hébergement.

Avec un débat public qui instille des idées fausses et nourrit un climat délétère de suspicion à l'égard des migrants, il y a aussi notre forte inquiétude sur la précarisation accentuée et le rejet des personnes exilées.

En cette fin d'une année compliquée pour beaucoup, nous devons quand même faire le pari de l'espoir et nous vous souhaitons de très bonnes fêtes !

Le bureau d'AMG

Jules, Madalena, Emé et Denise ont récemment obtenu leur titre de séjour tant espéré. Ils ont très vite trouvé un travail.

Merci au propriétaire solidaire qui a mis, il y a deux mois, sa maison à notre disposition à Crolles. Grâce à lui, nous avons pu y accueillir deux mamans ukrainiennes avec leurs 5 filles.

Mamadi et sa compagne ont rejoint en juin la communauté Emmaüs du Versoud. Ils viennent de nous annoncer la naissance de leur fille Fanta. Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur.

Immigration : pourquoi une nouvelle loi ?

Début 2023 : un nouveau projet de loi sera déposé, après la succession depuis 30 ans d'une vingtaine de textes de lois sur l'asile et l'immigration !

Le gouvernement vante l'équilibre recherché du futur projet. Mais de ce que nous comprenons de son avant-projet, il s'agit plutôt de mesures destinées à expulser plus massivement les étrangers en réformant les procédures d'asile et en réduisant le nombre de recours possibles. Seule avancée, une proposition de créer un titre de séjour des « métiers en tension » pour les migrants sans papiers dans les secteurs en pénurie de main d'œuvre.

Le 17 novembre, tout juste après le débarquement à Toulon de 230 migrants épuisés par trois semaines à bord de l'Océan-Viking et sans attendre ni la concertation promise avec la société civile ni les débats parlementaires, le ministre de l'Intérieur a adressé aux préfets une circulaire leur demandant de renforcer drastiquement la mise en œuvre des OQTF (Obligation de Quitter le Territoire Français) et les mesures de rétention des migrants concernés : inscription au fichier des personnes recherchées, assignation à résidence pour permettre leur interpellation à tout moment par la police, augmentation des places des centres de rétention...

De 2000 à 2020, selon les compilations de l'ONU, la part des immigrés dans la population mondiale a progressé de 62 %.

En Europe, la moyenne de l'augmentation de cette part est +60% avec, pour les plus fortes hausses, +181% dans l'Europe du sud, +121 % dans les pays nordiques, +100 % pour le Royaume-Uni et l'Irlande, +75% pour l'Allemagne et l'Autriche, suivies du reste de l'Europe de l'Ouest (hors la France) + 58 %, et la France seulement + 36%.

La lecture de ce document fait froid dans le dos et nous renvoie à la tribune de François Héran professeur titulaire au collège de France de la chaire Migrations, publiée le 8 novembre dans Le Monde : « *Le débat public sur l'immigration en France est en décalage complet par rapport aux réalités de base.* » écrit-il.

Il faut le répéter, la France occupe en effet une position très inférieure, comparée à celle des autres pays européens, avec une augmentation de + 36% d'immigrés en vingt ans qui porte aujourd'hui la part des immigrés à 10,3% de la population. Et François Héran de poursuivre : « *Telle est donc la situation de la France : un nombre d'immigrés en hausse, mais pas en pointe, une immigration familiale contenue, un essor important des étudiants internationaux, des régularisations en nombre limité* ».

.../...

Accueil Migrants Grésivaudan (AMG)

Siège social : Mairie de Montbonnot, allée du parc de Miribel 38330 Montbonnot Saint-Martin

Mail : migrantsgresivaudan@gmail.com **Site internet** : migrants-gresivaudan.fr

L'augmentation régulière du nombre annuel de titres de séjour délivrés en France est essentiellement liée à la migration estudiantine, à la migration de travail et aux protections accordées pour les réfugiés.

La migration familiale est en recul et les regroupements familiaux, très peu nombreux. (Enquête Elipa 2)

Les représentants d'employeurs des métiers en tension, qui cherchent désespérément de la main d'œuvre, soutenus par le Medef, insistent pour profiter de la disponibilité et des compétences des migrants déjà installés chez nous.

AMG sait d'expérience le gâchis de compétence engendré par le non-droit au travail.

Concernant les demandes d'asile : « C'est un paradoxe observé depuis 2015 : à l'échelle européenne, la France n'a jamais accueilli les grandes vagues de réfugiés (Syrie, Irak et Afghanistan) au prorata de sa population ou de sa richesse ». Très loin du tsunami migratoire annoncé...

La France a accordé en 2022 le bénéfice de la « protection temporaire » à plus de 100 000 Ukrainiens (chiffre atteint en juillet, qui a décliné depuis, en raison des retours). Mais cela représente 4 % seulement des exilés protégés à ce titre dans les pays européens non limitrophes de l'Ukraine.

Nous reprenons à notre compte la question posée dans cette tribune : « L'OQTF a-t-elle encore du sens quand elle s'obstine à expulser des personnes qui ont prouvé de facto leur aptitude à s'intégrer dans le système économique et dans la vie locale ? »

Cela a-t-il du sens d'expulser des familles installées depuis plusieurs années dans notre pays dont les enfants sont scolarisés et intégrés, des jeunes qui réussissent à passer un CAP ou un BTS qui iront travailler dans des secteurs en manque de personnel, des travailleurs qui donnent satisfaction à leur employeur, ... ? Et François Héran de conclure : « Il y a des moments où le pragmatisme doit prévaloir sur le dogmatisme. » Ce n'est pas hélas ce qui se profile.

Par sa participation au collectif Migrants en Isère, AMG s'associe aux protestations de la société civile contre ce projet de loi.

Le bureau d'AMG

Paroles de bénévoles

- Nous savons que plus on ferme les frontières, plus la masse des invisibles en détresse augmente. Ce sont des hommes, des femmes et des enfants à la rue, sans moyens de subsistance, sans soin et sans protection, exposés à tous les risques que les associations présentes sur le terrain observent déjà chaque jour davantage. Martine B.

- Les migrants viendront de toute façon et quoi qu'il leur en coûte. Pourquoi ne pas prendre des risques et parier sur une approche plus positive, plus sereine, en France et en Europe ?

L'histoire nous a appris que la France s'est construite sur des vagues de migrations : faisons le pari de l'espoir ! Soyons lucides mais conscients des enjeux pour notre monde de demain. Marie-Jeanne C.

Migrants en Isère vous invite à participer à ses prochains événements :

NON À LA CRIMINALISATION DE L'IMMIGRATION !

Rassemblement sur l'esplanade du Musée de Grenoble

Samedi 17 décembre à 15h

AUTOUR DE LA NOUVELLE LOI

Soirée-débat

Vendredi 13 janvier de 18h à 21h

Musée de Grenoble

avec Maître SLAMA avocat,

des témoignages de migrants et, si possible, la participation du Maire de Cologne pour évoquer les dispositions nouvelles prises par l'Allemagne pour l'intégration des migrants par le travail.